

I BUT DU COURS

Inclassable, la pensée de Michel Foucault (1926-1984) a depuis cinquante ans fécondé et enrichi tant la réflexion philosophique contemporaine que les études sociologiques, historiques, politiques, littéraires, féministes, etc. Ce sont les raisons de cet étonnant pouvoir de dissémination que nous essaierons de cerner durant ce cours par la lecture et l'analyse de certains textes majeurs et caractéristiques de la pensée foucauldienne. Seront ainsi abordées aussi bien les critiques de la métaphysique, de la raison et du sujet, que Foucault a cultivées, que ses analyses « positives » correspondantes, telles qu'elles se déploient dans son traitement des questions de l'histoire, de la vérité et de la subjectivité. Idéalement, notre parcours nous permettra de passer de *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961) à *Histoire de la sexualité I* (1976) en nous arrêtant sur *Les mots et les choses* (1967) et *Surveiller et punir* (1975).

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- Accéder à une compréhension juste de la pensée de Foucault, sa méthode, sa spécificité et son importance dans la pensée contemporaine.
- Assimiler les enjeux philosophiques des textes à l'étude en ce qui a trait aux questions de l'histoire et de la vérité ainsi qu'à la critique de la raison, du sujet et de la métaphysique.
- Développer une certaine familiarité avec le contexte philosophique dans lequel s'inscrit l'œuvre de Foucault, notamment en ce qui a trait au structuralisme.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- S'exercer à la lecture et à l'analyse rigoureuse de textes philosophiques exigeants.
- Acquérir ainsi des outils conceptuels d'analyse et de compréhension permettant d'engager et d'approfondir une réflexion personnelle et critique par rapport aux problématiques traitées.
- Aiguiser l'habileté à comprendre et à interpréter un texte, à en analyser et à en synthétiser les arguments, à en déployer les enjeux ainsi que les limites.

III CONTENU

Repères biographiques. Repères bibliographiques. Présentation générale de la pensée de Foucault, de ses œuvres, de sa visée et de sa méthode. Mise en contexte philosophique : structuralisme, marxisme, existentialisme et phénoménologie. Questions de méthode : histoire, archéologie et généalogie. Thèmes à l'étude : histoire et vérité, épistémè classique et sciences humaines, normes et normalisation, savoirs et pouvoirs, biopolitique, subjectivation et assujettissement, techniques de soi et esthétique de l'existence.

IV FORMULE PEDAGOGIQUE

Leçons magistrales, analyses de textes, discussions.

V LECTURES OBLIGATOIRES

Foucault, Michel : *Philosophie*. (Anthologie présentée par Arnold I. Davidson et Frédéric Gros), Gallimard (Folio essais), Paris, 2004. (à se procurer pour le premier cours)

Les textes de l'Anthologie que nous étudierons seront pour l'essentiel tirés des ouvrages suivants :

Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique. Paris, Plon, 1961. Repris sous *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris, Gallimard (Tel), 1976.

Les Mots et les Choses : une archéologie des sciences humaines. Paris, Gallimard, 1966.

L'Archéologie du savoir. Paris, Gallimard, 1969.

Surveiller et punir: naissance de la prison. Paris, Gallimard, 1975.

La volonté de savoir. Histoire de la sexualité, I. Paris, Gallimard, 1976.

L'usage des plaisirs. Histoire de la sexualité, II. Paris, Gallimard, 1984.

Le souci de soi. Histoire de la sexualité, III. Paris, Gallimard, 1984.

Dits et Ecrits I (1954-1975) et Dits et Ecrits II (1976-1984). Gallimard, Quarto, 2001.

Édition de référence : *Foucault*, tomes 1 et 2, Paris, Gallimard (coll. La Pléiade), 2015.

Une bibliographie sera distribuée en début de session. Les étudiants devront se procurer un recueil de textes complémentaires pour le premier cours.

VI MODES ET CRITERES D'EVALUATION

- Deux examens en classe, un à la mi-session et l'autre au dernier cours, comptant chacun pour 25% de la note finale. L'évaluation est basée sur la compréhension de la problématique abordée, la capacité d'en rendre compte de façon synthétique, la rigueur et la clarté de l'argumentation, la qualité du français (10% de l'évaluation).
- Un travail de session de 10-12 pages, tapé à interligne et demi, comptant pour 40% de la note finale. Il sera à envoyer au professeur par courriel (en fichier joint *identifié par le nom de famille de l'étudiant et le sujet choisi*) **le 19 décembre**: sophie-jan.arrien@fp.ulaval.ca. Ce travail consistera soit en une synthèse critique de l'un des ouvrages de Foucault suggérés par le professeur, soit en un commentaire explicatif d'un texte/extrait de texte de Foucault tiré de l'*Anthologie*. 2 points de pénalité par jour de retard, plus aucun travail ne sera accepté après le 23 décembre.
- Un exercice préparatoire (problématique du texte choisi, fil directeur du travail, plan sommaire et bibliographie commentée) à la rédaction du travail long comptant pour 10% de la note finale à envoyer au professeur par courriel (en fichier joint *identifié par le nom de famille de l'étudiant et le sujet choisi*) **le lundi 21 novembre**. Deux (2) points seront enlevés par jour de retard. L'évaluation est basée sur la rigueur et la qualité de la démarche.
- La première évaluation sera un examen-maison qui devra être rendu au retour de la semaine de lecture, **le lundi 7 novembre**. 5 points de pénalité par jour de retard. Le 2e examen aura lieu en classe **le lundi 12 décembre**. Le professeur se réserve la

possibilité de transformer l'une et/ou l'autre de ces évaluations en examen en classe/travail-maison en fonction du déroulement effectif du cours.

VII ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

VIII ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

IX UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation de l'ordinateur pour la prise de notes est permise en classe mais toute connexion à l'internet par le biais de quelques appareils électroniques que ce soit est proscrite. Si un étudiant désire enregistrer un cours, il doit d'abord en faire la demande à l'enseignante.